

CAHIER DES CHARGES

CONSULTATION PRESTATIONS Aménagements & Signalétique (2 lots)

Sommaire

1. Commanditaire & contexte
2. Objet de la consultation
3. Organisation en lots
4. Exigences transversales
5. Détails techniques – Lot 1 : Panneaux d'information
6. Détails techniques – Lot 2 : Pontons de pêche PMR
7. Livrables et réception
8. Contenu de l'offre
9. Critères d'attribution
10. Renseignements complémentaires

1. Commanditaire et contexte

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Nord (FDAAPPMA59)

7-9 chemin des croix - BP 50019 - 59530 Le Quesnoy

Tél : 03 27 20 20 54 Fax : 03 27 20 20 53 contact@peche59.com www.peche59.com

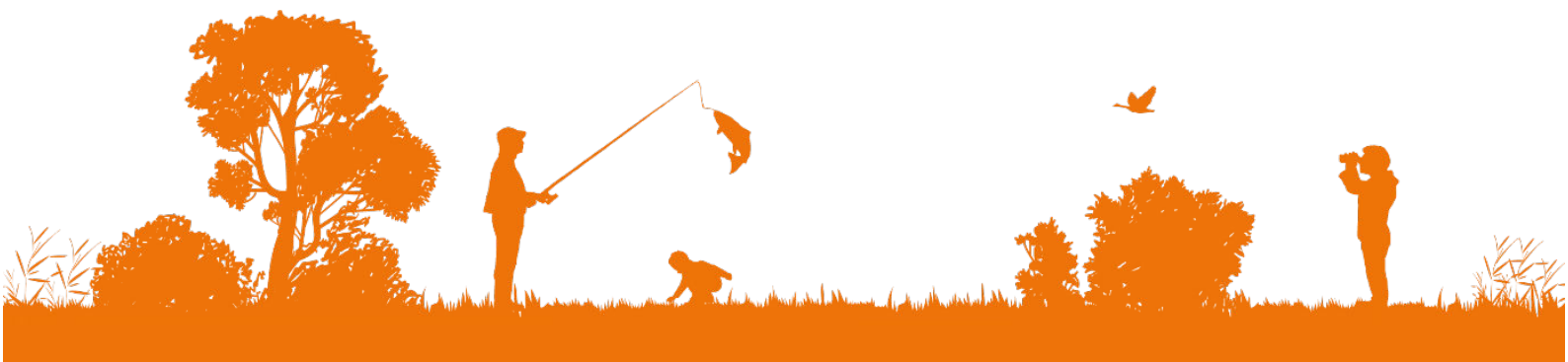
Président : Daniel SKIERSKI

Directeur : Emmanuel PETIT

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA), communément appelée « Fédération de pêche du Nord », est une association de type loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement.

La FDAAPPMA59 mène des actions de promotion du loisir pêche, de protection des milieux aquatiques, de mise en valeur et surveillance du domaine piscicole, ainsi que de coordination de son réseau associatif.

Dans ce cadre, la Fédération souhaite améliorer l'information des usagers sur les sites et l'accessibilité aux personnes en position de handicap (pontons).



2. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la désignation d'un ou plusieurs prestataires (la sous-traitance tout ou partie est possible pour la réalisation des prestations décrites ci-après). La consultation est structurée en deux lots, attribuables séparément.

3. Organisation en lots

3.1 Lots

- Lot 1 – 8 Panneaux d'information : fabrication et livraison de panneaux.
- Lot 2– 2 Pontons de pêche PMR et cheminement : installation de pontons et cheminement d'accès (zone de stationnement au PMR) conformes à l'accessibilité PMR

3.2 Sites et quantités (compléments en annexe)

- Lot 1 :

Panneau d'information (qtté 1) Étang communal, Preux au Bois.

Panneau d'information (qtté 1) Étang des Moines 3, Fourmies.

Panneau d'information (qtté 1) Étang des Moines 4, Fourmies.

Panneau d'information (qtté 1) Rue d'en Bas, Aulnoye-Aymeries.

Panneau d'information (qtté 1) Rue de la centrale, Aulnoye-Aymeries.

Panneau d'information (qtté 1) Rue Roger Salengro, Aulnoye-Aymeries.

Panneau d'information (qtté 1) Chemin des Hamaïdes, St Amand-les-Eaux.

Panneau d'information (qtté 1) Boulodrome, St Amand-les-Eaux.

- Lot 2 :

Ponton PMR (qtté 1) Rue d'en Bas, Aulnoye-Aymeries (dimension 2x2m).

Ponton PMR (qtté 1) Étang du Moulin, Villers Pol (dimension 6x2m).

4. Exigences transversales

4.1 Environnement, qualité et durabilité

- Bois d'origine française Label PEFC/FSC
- Durabilité maximale des installations en sites parfois non surveillés.
- Choix de matériaux adaptés au milieu humide et aux intempéries.
- Respect des périodes ou contraintes environnementales propres au site.

4.2 Sécurité de chantier et responsabilités

- Balisage et sécurisation des zones de travaux.
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro) obligatoire.
- Pour le Lot 2 (pontons) : attestation d'assurance décennale couvrant la nature des travaux (fortement recommandée).

5. Détails techniques – Lot 1 : Panneaux d'information

5.1 Visuel

- Dimensions de la partie visible : 1400 (L) x 1110 (H) mm.
- Surface: traitement anti-UV et anti-tag.
- Les fichiers graphiques sont fournis par la FDAAPPMA59.

5.2 Structure

- Structure bois : bois certifié label PEFSC/FSC, bois d'origine française.
- Finition : poncée.
- 2 poteaux – hauteur 2500 mm (dont 2000 mm hors sol).

5.3 Livraison

Les panneaux seront livrés à la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Nord (FDAAPPMA59)

7-9 chemin des croix - 59530 Le Quesnoy.

Sur site de livraison, aucun quai de débarquement, ni engin pour transporter palette.

La proposition de prix inclut la livraison.

6. Détails techniques – Lot 2 : Pontons pour personnes à mobilité réduite

6.1 Fourniture – caractéristiques minimales (description en annexe)

- Dimensions :
 - 1 ponton PMR de 6 m x 2 m
 - 1 ponton PMR de 2 m x 2 m
- En fonction des sites (voir annexe) une amorce de connexion entre le ponton et le cheminement peut être proposée.
- Poteaux bois certifié label PEFSC/FSC, bois d'origine française.
- Superstructure : chêne raboté ; platelage rainuré (antidérapant).
- Garde-corps : hauteur 1 m sur les côtés ; hauteur 40 cm en façade.

6.2 Accessibilité PMR

Le prestataire proposera un projet garantissant l'accès au ponton pour ce type de public (pente de 5%), il proposera également un ponton pratique pour le loisir pêche pour ce public (garde-corps latéral et face).

6.3 Ancrage et tenue mécanique

Le prestataire proposera une méthode d'ancrage (pieux, fondations, etc.) assurant stabilité, durée et sécurité : variations de niveau d'eau, crues, gel, vent, ravinement par les pluies.

6.4 Pose / remise en état

- Installation complète des pontons.
- Remise en état des abords après travaux.

7. Livrables et réception

7.1 Livrables

- Lot 1 : BAT pour le visual et fiche technique de la structure, préconisations d'entretien.
- Lot 2 : plans d'exécution, fiches techniques, attestations d'assurance, préconisations d'entretien/contrôle, garantie d'exécution et de SAV.

7.2 Réception des travaux

- Réception contradictoire avec procès-verbal.
- Possibilité de réserves et délai de levée de réserves.

8. Contenu de l'offre

- Présentation de l'entreprise, moyens humains et techniques dédiés.
- Mémoire technique (méthode, matériaux, durabilité, sécurité chantier, environnement).
- Fiches techniques des matériaux et produits, provenance et certificat d'origine.
- Devis détaillé (HT/TTC) et prix global forfaitaire.
- Planning prévisionnel.
- Références de réalisations similaires.
- Attestations d'assurance (RC Pro ; décennale pour Lot 2 si applicable).

9. Critères d'attribution

La proposition la plus avantageuse économiquement sera retenue selon la pondération suivante (modifiable) :

- Lot 1 : Prix [50–60] % ; Valeur technique [30–40] % ; Environnement [5–10] %.
- Lot 2 : Prix [60–70] % ; Valeur technique [25–35] % ; Environnement [5–10] %.

NB : la valeur technique intègre la qualité des matériaux, la méthode d'installation, la durabilité, la conformité accessibilité/sécurité, et la pertinence du planning.

10. Rendus et délais

10.1 Remise des offres

Date limite de réception des offres : 27 avril 2026 à 12h00.

Modalité d'envoi : par courriel à contact@peche59.com– objet du mail : offre de prix aménagement halieutique 2025.

Toute question devra être transmise avant le : 19 avril 2026. Une réponse pourra être adressée à l'ensemble des candidats.

10.2 Contacts

Grégory NEAU – neau@peche59.com

Florence VAN NIEUWENBORG – dekeyser@peche59.com

Annexe

Localisation site d'implantation

1. Panneau d'information

- a. Étang communal, Preux au Bois, qtté 1, 50.163846, 3.661657



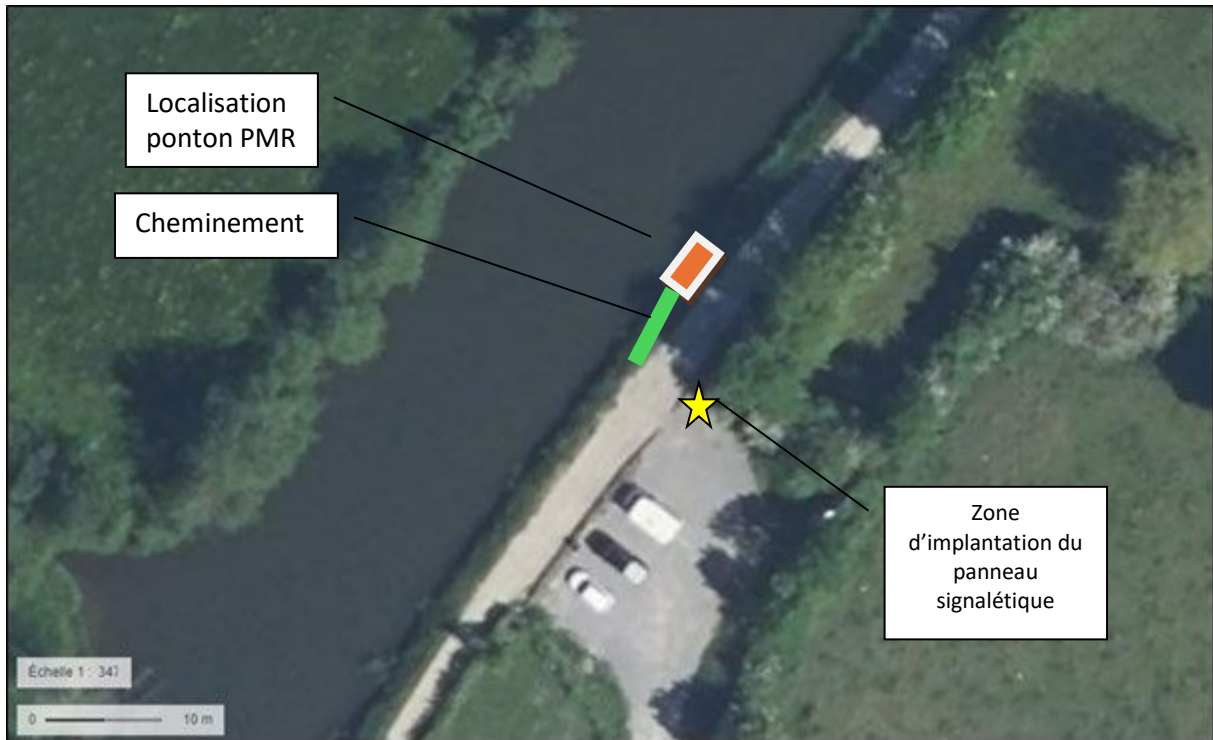
b. Étang des Moines 3, Fourmies, qtté, 1, 50.006749, 4.062553



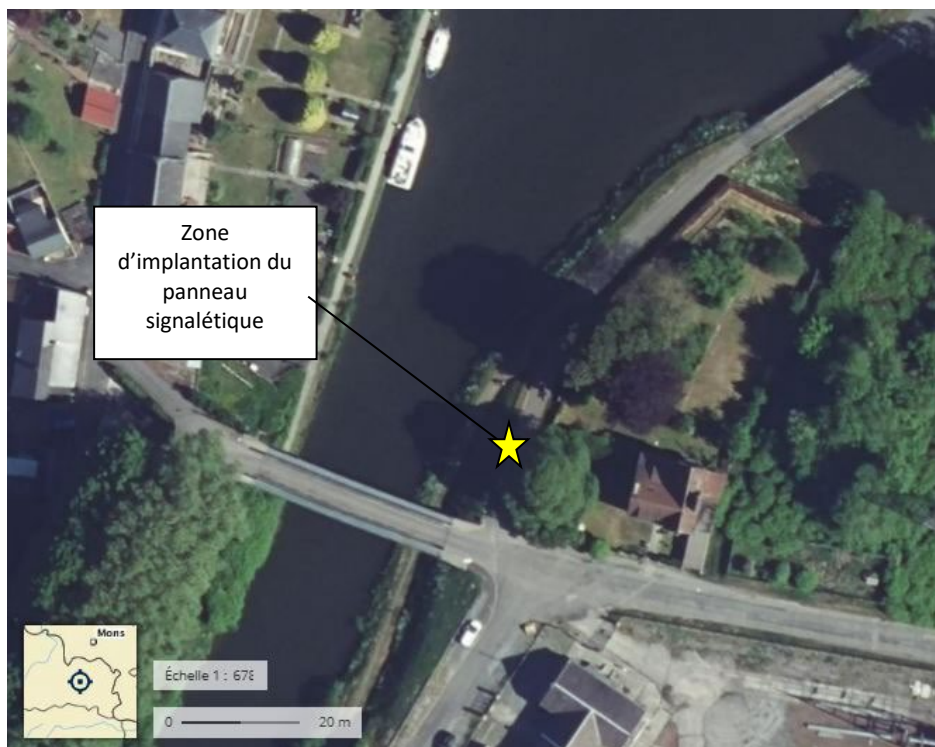
c. Étang des Moines 4, Fourmies, qtté 1, 50.010028, 4.062839



d. Rue d'en Bas, Aulnoye-Aymeries, qtté 1, 50.215090, 3.833030



e. Rue de la centrale, Aulnoye-Aymeries, qtté 1, 50.199846, 3.815745



f. Rue Roger Salengro, Aulnoye-Aymeries, qtté 1 ; 50.203587, 3.819394



g. Chemin des Hamaines, St Amand-les-Eaux, qtté 1, 50.442181, 3.428747

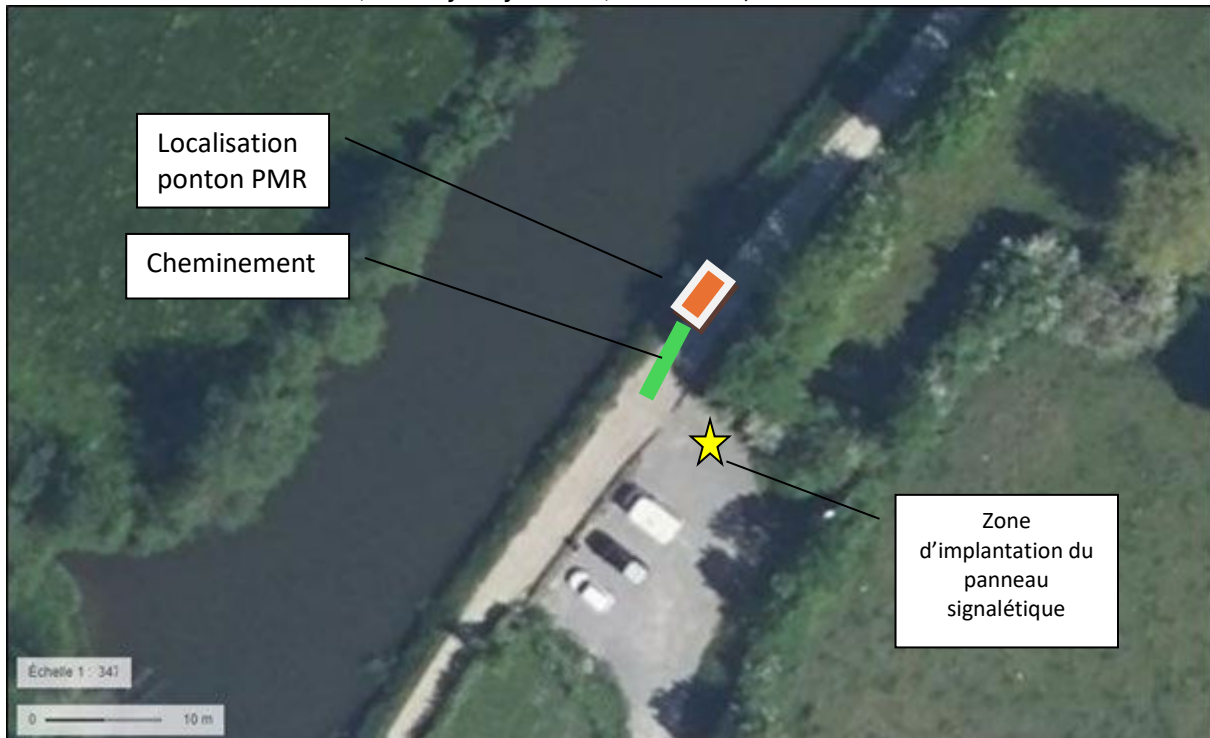


h. Boulodrome, St Amand-les-Eaux, qtté 1, 50.453100, 3.445857



2. Ponton pour personne à mobilité réduite

a. Ponton PMR (qtté 1) + panneau signalétique,
Rue d'en Bas, Aulnoye-Aymeries, 50.215180, 3.833010



b. Ponton PMR (qtté 1) Étang du Moulin, Villers Pol, 50.283515, 3.611043

